

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS

#### ARAB INTERNATIONAL LEASE - AIL-

Siège social : 11, Rue Hédi Noura – BP 280 – 1001 Tunis

La société ARAB INTERNATIONAL LEASE, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2003 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 24 juin 2004 .Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, M.Mohamed Fayçal DERBEL .

#### BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2003

(Montants exprimés en Dinar tunisien )

		31 Décembre	
		2003	2002
<b>ACTIFS</b>			
	<u>Notes</u>		
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Immobilisations incorporelles		49 547	48 782
Moins : amortissements		<u>(48 732)</u>	<u>(46 875)</u>
	4	<u>815</u>	<u>1 907</u>
Immobilisations utilisées par la société		259 728	558 494
Moins : amortissements		<u>(95 538)</u>	<u>(239 332)</u>
	5	<u>164 190</u>	<u>319 162</u>
Immobilisations destinées à la location		80 853 937	73 616 037
Moins : amortissements		<u>(45 620 959)</u>	<u>(38 633 266)</u>
Moins : provisions		<u>(855 974)</u>	<u>(728 029)**</u>
	6	<u>34 377 004</u>	<u>34 254 742</u>
Immobilisations financières		<u>1 236 855</u>	<u>1 214 297</u>
	7	<u>1 236 855</u>	<u>1 214 297</u>
Total des actifs immobilisés		<u>35 778 865</u>	<u>35 790 108</u>
Autres actifs non courants	8	<u>89 100</u>	<u>149 894</u>
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<u>35 867 966</u>	<u>35 940 002</u>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Clients et comptes rattachés		7 852 300	7 490 684
Moins : provisions et produits réservés		<u>(4 844 813)</u>	<u>(4 208 283)**</u>
	9	<u>3 007 487</u>	<u>3 282 401</u>
Autres actifs courants	10	834 543	1 296 310
Placements et autres actifs financiers	11	9 228	-
Liquidités et équivalents de liquidités	12	<u>1 838 611</u>	<u>1 754 205</u>
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<u>5 689 869</u>	<u>6 332 916</u>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<u>41 557 835</u>	<u>42 272 917</u>

#### BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2003

(Montants exprimés en Dinar tunisien )

		2003		2002	
		<u>Notes</u>			
<b>CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>					
<b>CAPITAUX PROPRES</b>					
Capital social		10 000 000		10 000 000	
Réserves		961 386		957 258	
Résultats reportés		<u>(893 727)</u>		<u>178 067</u>	
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>10 067 659</u>		<u>11 135 325</u>	
Résultat de la période		<u>101 859</u>		<u>(1071 794)</u>	
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>	13	<u>10 169 518</u>		<u>10 063 531</u>	
<b>PASSIFS</b>					
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>					
Emprunts	14	19 727 600		20 750 000	
Autres passifs financiers	15	109 340		112 500**	

\*\* Retraités pour les besoins de la comparaison

ALL- (Suite)

Provisions	16	-	39 892
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<u>19 836 940</u>	<u>20 902 392</u>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	17	769 699	151 399
Autres passifs courants	18	2 095 351	1 718 508**
Concours bancaires et autres passifs financiers	19	<u>8 686 327</u>	<u>9 437 087</u>
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<u>11 551 377</u>	<u>11 306 994</u>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<u>31 388 317</u>	<u>32 209 386</u>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<u>41 557 835</u>	<u>42 272 917</u>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinar tunisien)

		31 DECEMBRE	
		2003	2002
		Notes	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus bruts de leasing		19 144 155	20 639 620
Autres produits		170 311	62 343
Variation des produits réservés		107 679	(393 723)
Dotations aux amortissements des immobilisations en location		<u>(15 484 666)</u>	<u>(16 559 989)</u>
<b>Total des produits d'exploitation</b>	20	<u>3 937 479</u>	<u>3 748 251</u>
<b>CHARGES FINANCIERES NETTES</b>	21	(2 205 531)	(2 242 818)
<b>PRODUITS DES PLACEMENTS</b>	22	<u>48 228</u>	-
<b>PRODUITS NETS</b>		<u>1 780 176</u>	<u>1 505 433</u>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Charges de personnel	23	472 748	424 911
Autres charges d'exploitation	24	319 245	307 821
Dotations aux amortissements	25	33 188	43 907
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	26	<u>872 153</u>	<u>1 749 436</u>
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<u>1 697 334</u>	<u>2 526 075</u>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<u>82 842</u>	<u>(1 020 642)</u>
Autres gains ordinaires	27	133 667	-
Autres pertes ordinaires		<u>(13 151)</u>	-
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<u>203 358</u>	<u>(1 020 642)</u>
Impôts sur les bénéfices	28	<u>(101 499)</u>	<u>(51 152)</u>
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<u>101 859</u>	<u>(1 071 793)</u>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

(Montants exprimés en dinar tunisien)

		Notes	2003	2002 ( * )
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>				
Encaissements reçus des clients			22 648 613	21 934 286
Sommes versés aux fournisseurs			(2 739 251)	(2 275 349)
Sommes versés au personnel			(448 701)	(374 030)
Intérêts payés			(180 653)	(468 308)
Impôts et taxes payés			(25 025)	(215 155)
Autres flux liés à l'exploitation			<u>39 000</u>	-
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</b>			<u>19 293 984</u>	<u>18 601 444</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				

\*\* Retraités pour les besoins de la comparaison

ALL- (Suite) -

Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(17 797 943)	(19 871 584)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	357 800	
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(38 950)	(264 553)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	<u>980</u>	<u>4 000</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	<u>(17 478 113)</u>	<u>(20 132 137)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Dividendes et autres distributions	(4 334)	(306 000)
Encaissements provenant des emprunts	8 227 600	10 000 000
Remboursement d'emprunts	<u>(9 750 000)</u>	<u>(4 007 998)</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	<u>(1526 734)</u>	<u>5 686 002</u>
<b>Variation de trésorerie</b>	<u>289 137</u>	<u>4155 309</u>
Trésorerie au début de l'exercice	1 549 474	(2 605 834)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 838 611	1 549 474

**SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

(Montants exprimés en dinars)

	PRODUITS			CHARGES			SOLDES				
	2003	2002		2003	2002		2003	2002			
Loyers de leasing	19 119 831	20 626 019	Amortissements des immobilisations en location	15 484 666	16 559 989	Revenus nets de leasing	3 749 524	3 650 113			
Préloyers	24 324	13 449									
Variation des intérêts réservés	90 036	(429 366)									
Revenus bruts de leasing	19 234 190	20 210 102							Total des amortissements	15 484 666	16 559 989
Revenus net de leasing	3 749 524	3 650 113	Charges financières nettes	2 205 531	2 242 818	Marge commerciale (PNB)	1 731 948	1 505 433			
Intérêts de retard et sur report	94 353	8 975									
Variation des intérêts de retard réservés	17 644	35 795									
Produits accessoires	75 958	53 368									
Produits d'exploitation	3 937 479	3 748 251							Total des charges financières	2 205 531	2 242 818
Marge commerciale (PNB)	1731948	1 505 433	Autres charges d'exploitation	319 245	307 821	Excédent brut d'exploitation	988 183	772 702			
Produits des placements	48 228	-							Charges de personnel	472 748	424 911
Sous total	1780176	1 505 433	Sous total	791 993	732 732						
E x cédent brut d'exploitation	988 183	772 702	Dotation aux amortissements	33 188	43 907	Résultat des activités ordinaires	101 859	(1 071 793)			
Reprises sur provisions suite au recouvrement des créances	468 531	220 182							Dotation aux provisions pour dépréciation des créances	1340 684	1 969 618
Autres produits ordinaires	133 667	-							Autres pertes ordinaires	13 151	-
									Impôts sur les sociétés	101499	51 152
<b>Sous total</b>	<b>1 590 381</b>	<b>992 884</b>	<b>Sous total</b>	<b>1488 522</b>	<b>2 064 677</b>	<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>101 859</b>	<b>(1 071 793)</b>			

(\*)Données retraitées

(\*) Le CMF a invité la société à justifier les retraitements qui ont été opérés au niveau de certains rubriques du l'état de flux de trésoreie relatif à l'exercice 2002

AIL - (Suite) -

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2003**

(exprimé en dinars)

**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

L'ARAB INTERNATIONAL LEASE « A.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 29 Novembre 1996 avec un capital de D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant notamment sur les biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, commercial, agricole, de pêche, de service ou autres.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit et n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux régies de droit commun.

Jusqu'au 31 Décembre 1999, la société était autorisée à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing. De même la durée d'amortissement autorisée pour le leasing immobilier était la durée du bail.

A partir du 1er Janvier 2000, les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à partir de 2002 jusqu'à l'an 2006 (article 16 de la loi n°2001-123 du 28 décembre 2001).

**NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, à l'exception de la convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

**2-1 : Immobilisations exploitées par la société**

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants

- Logiciels	33,3%
- Immeubles	5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	15,0%
- Installations générales	10,0%

**2-2 : Immobilisations destinées à la location**

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées aux actifs du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle convenue d'avance.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel, roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans *chaque* loyer échu.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

**2-3 : Emprunts**

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

**2-4 : Politique de provisions**

Les normes de provision, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire te 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 Décembre 1991 sont appliquées.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

AIL - (Suite) -**2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :**

Minimum de provision  
A appliquer par classe

. A : Actifs courants	-
. B 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20 %
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

**A- Actifs courants** : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

**B1- Actifs nécessitant un suivi particulier** : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

**B2- Actifs incertains** : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

**B3- Actifs préoccupants** : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

**B4- Actifs compromis** : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

**2-4-2 Les garanties réelles**

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

**2-4-3 La valeur du matériel en leasing :**

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

. Matériel standard	Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
. Matériel spécifique	Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
. Immeubles	Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

**2-5 : Comptabilisation des revenus**

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement, trimestriellement ou semestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent aussi aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

**2-6 : Impôts sur les bénéfices**

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Jusqu'au 31 Décembre 1999, la société était autorisée, pour le calcul de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing et ce, à l'exclusion du mobilier et matériel de bureau et des voitures de tourisme.

L'application de ces modes d'amortissement a conduit la société à :

AIL - (Suite) -

- Réintégrer les amortissements financiers, constatés comptablement.
- Déduire les amortissements fiscaux.
- Suivre les discordances dégagées pour chaque contrat, et en tenir compte à l'occasion de chaque cession, au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

A partir de l'an 2000, les amortissements financiers relatifs aux biens objet de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000.

Toutefois, les discordances entre les amortissements financiers et les amortissements fiscaux, nées avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions ont fait l'objet d'un suivi et ont été apurées définitivement en 2003 par le biais des retraitements ( réintégration ou déduction ) au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001).

**2-7 : Taxe sur la valeur ajoutée**

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

**NOTE 3 : CHANGEMENT DE METHODES DE PRESENTATION**

Les états financiers de 2003 traduisent des changements de méthodes de présentation de l'état de résultat, de l'état de flux de trésorerie, des provisions constituées en couverture des risques sur la clientèle, et des dépôts de garantie reçus des clients.<sup>1</sup>

**3-1 : L'état de résultat :**

L'état de résultat a été retraité afin d'améliorer l'intelligibilité des informations qui y sont contenues.

La présentation adoptée s'inspire du modèle préconisé pour les institutions bancaires et permet de dégager notamment les produits nets (l'équivalent du Produit Net Bancaire) ainsi que la dotation nette aux provisions et le résultat des créances radiées.

**3-2 : L'état de flux de trésorerie :**

Jusqu'au 31 Décembre 2002, l'état de flux de trésorerie était établi selon le modèle autorisé. En 2003, la société a adopté le modèle de référence.

**3-3 : Provisions constituées en couverture des risques sur la clientèle :**

Jusqu'au 31 Décembre 2002, les provisions affectées spécifiquement aux actifs classés, sont déduites en totalité des impayés figurant parmi les actifs courants.

Au 31 Décembre 2003, seules les provisions constituées en couverture des impayés, sont déduites de cette rubrique. Les provisions affectées pour couvrir les risques de dépréciation des encours financiers, viennent en déduction de la valeur des immobilisations données en location.

**3-4 : Clients dépôt de garantie :**

Les dépôts de garantie reçus des clients, figuraient parmi les comptes clients créditeurs au niveau de la rubrique des autres passifs courants.

En 2003, ces dépôts sont présentés sous la rubrique des autres passifs financiers parmi les passifs non courants.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2002, ont été retraités pour les besoins de la comparaison .

**NOTE 4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles englobent exclusivement le coût d'acquisition des logiciels, ces immobilisations sont amorties sur une durée de trois ans selon le mode linéaire.

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Coût d'acquisition des logiciels	49 547	48 782
Amortissements cumulés	<u>(48 732)</u>	<u>(46 875)</u>
Valeur comptable nette	<u>815</u>	<u>1 907</u>

Les investissements en immobilisations incorporelles ont été de D: 765

La dotation de l'exercice au compte d'amortissements des immobilisations incorporelles s'élève à D : 1.857

AIL - (Suite) -

**NOTE 5 : IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE**

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2003**  
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amort.	Valeur brute				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Fin de période	
Immeubles	5%	307 429	0	307 429	0	83 006	1 895	84 901	0	0
Matériel de transport	20%	107 227	94 704	75 947	125 984	97 109	13 644	75 947	34 806	91 178
Equipements de bureau	10%	41 513	5 914	0	47 427	19 067	4 352	0	23 419	24 008
Matériel informatique	15%	55 452	10 141	0	65 593	23 211	9 128	0	32 339	33 254
Installations générales	10%	46 872	1 820	27 968	20 724	16 939	2 311	14 277	4 974	15 750
<b>Totaux</b>		<b>558 494</b>	<b>112 579</b>	<b>411 344</b>	<b>259 728</b>	<b>239 332</b>	<b>31 331</b>	<b>175 124</b>	<b>95 538</b>	<b>164 190</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire

**NOTE 6 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION**

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements et provisions</u>	<u>Valeur nette</u>
- Immobilisations en location	56 385 827	(24 886 342)	31 499 485
- Immobilisations, matériel repris	812 171	( 229 979 )	582 192
- Immobilisations, contrats suspendus	5 927 367	(3 125 091 )	2 802 276
- Immobilisations, contrats échus	17 678 058	(17 379 547 )	298 511
- Immobilisations en cours	50 514		50 514
<b><u>Totaux</u></b>	<b><u>80 853 937</u></b>	<b><u>(45 620 959)</u></b>	<b><u>35 232 978</u></b>
- Provisions pour dépréciation		( 855 974 )	( 855 974 )
<b><u>Soldes au 31 Décembre 2003</u></b>	<b><u>80 853 937</u></b>	<b><u>(46 476 933)</u></b>	<b><u>34 377 004</u></b>
Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur ce poste sont indiqués ci-après :			
	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements et provisions</u>	<u>Valeur nette</u>
<b><u>Soldes au 31 Décembre 2002</u></b>	<b><u>73 616 037</u></b>	<b><u>(38 633 266)</u></b>	<b><u>34 982 771</u></b>
- Provisions constituées en couverture de l'encours financier		( 728 029 )	( 728 029 )
<b><u>Soldes net de provisions au 31 Décembre 2002</u></b>	<b><u>73 616 037</u></b>	<b><u>(39 361 295)</u></b>	<b><u>34 254 742</u></b>
<u>Additions de l'exercice</u>			
- Investissements	16 492 954		16 492 954
- Transferts	579 646	(266 465)	313 181
- Relocations	812 171		812 171
- Consolidation groupe BATAM		159 143	159 143
<u>Retraits de l'exercice</u>			
- Cessions à la Valeur résiduelle	(5 624 354)	5 615 636	( 8 718 )
- Cessions anticipées	(2 881 368)	1 906 969	( 974 399 )
- Transferts	(579 646)	266 465	( 313 181 )
- Relocations	(1 561 503)	815 225	( 746 278 )
<u>Amortissements de l'exercice</u>			
		(15 484 666 )	(15 484 666 )
<u>Provisions nettes de l'exercice</u>			
		( 127 945 )	( 127 945 )
<b><u>Soldes au 31 Décembre 2003</u></b>	<b><u>80 853 937</u></b>	<b><u>(46 476 933)</u></b>	<b><u>34 377 004</u></b>

Les investissements de l'exercice en immobilisations destinées à la location s'élevant à D: 16 492 954 concernent aussi bien les contrats mis en force que les contrats en cours à la clôture de l'exercice.

Le coût des biens cédés à la valeur résiduelle, suite à l'arrivée à terme du contrat de location, s'élève à D: 5 624 354 et se rapporte à des contrats ayant une valeur résiduelle de D: 8 718

Les cessions anticipées ou partielles s'élèvent à la valeur nette de D: 974 399 .

ALL - (Suite) –

La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'élève à D: 15 484 666. Cette dotation calculée sur la durée du bail, correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer échu, telle qu'elle figure à l'échéancier de remboursement.

**NOTE 6 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION (SUITE)****6.1 : Analyse par secteur d'activité**

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Valeur nette</u>
Bâtiment et travaux publics	14 349 647	3 383 196
Industrie	19 974 149	8 821 900
Tourisme	10 507 024	5 507 282
Commerces et services	33 555 114	16 378 542
Agriculture	2 468 003	1 142 059
<u>Total</u>	<u>80 853 937</u>	<u>35 232 978</u>

**6.2 : Analyse par type de matériel**

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Valeur nette</u>
Equipements	20 323 261	8 531 997
Matériel roulant	49 786 901	19 913 915
Matériel divers	2 499 581	1 812 323
<u>Sous total</u>	<u>72 609 742</u>	<u>30 258 236</u>
Immobilier	8 244 194	4 974 743
<u>Total</u>	<u>80 853 937</u>	<u>35 232 978</u>

**NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Titres de participation	1 100 000	1 100 000
Prêts au personnel	136 550	113 992
Dépôts et cautionnements versés	305	305
<u>Montant brut</u>	<u>1 236 855</u>	<u>1 214 297</u>

Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2003 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>
-SICAR- BTKD	4 500	100	450 000	2001/2002
-SICAR- UIB	6 500	100	650 000	1999/2000
<u>Total</u>			<u>1 100 000</u>	

**NOTE 8 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS****TABLEAU DE MOUVEMENT DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS**

**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2003**

(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'émission des obligations	33%	277 527	0	277 527	127 633	60 794	188 427	89 100
TOTAUX		277 527	0	277 527	127 633	60 794	188 427	89 100

Les frais d'émission sont résorbés sur la durée de remboursement des emprunts et au prorata des intérêts courus.

La dotation de l'exercice aux comptes de résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D : 60. 794 figure parmi les charges financières.

**NOTE 9 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	4 005 733	4 653 778
<u>Montant brut</u>	<u>4 005 733</u>	<u>4 653 778</u>
A déduire :		
- Provisions	( 874 216 )	2 470 111
- Produits réservés	( 438 732 )	( 665 058 )
<u>Montant net</u>	<u>2 692 785</u>	<u>6 458 831</u>

## AIL - (Suite) -

Clients litigieux

- Impayés

3 846 567 2 836 906

Montant brut3 846 567 2 836 906

A déduire :

- Provisions

(2 825 247 ) (1 742 082 )

- Produits réservés

( 706 618 ) ( 587 971 )

Montant net314 702 506 853Solde des clients et comptes rattachés3 007 487 6 965 684

Jusqu'au 31 décembre 2002, les provisions affectées spécifiquement aux actifs classés, sont déduites en totalité des impayés figurant parmi les actifs courants.

Au 31 décembre 2003, seules les provisions constituées en couverture des impayés, sont déduites de cette rubrique. Les provisions affectées pour couvrir les rubriques de dépréciation des encours financiers, viennent en déduction de la valeur des immobilisations données en locations.

**NOTE 9 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (SUITE)****9.1 Clients ordinaires**

Les créances détenues sur les clients ordinaires et figurant sous la rubrique des impayés s'analysent par ancienneté de solde comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Inférieur à 1 mois	824 956	765 381
- Entre 1 et 3 mois	999 331	922 931
- Entre 3 et 6 mois	624 568	1 235 831
- Entre 6 mois et 1 année	656 660	1 138 003
- Supérieur à 1 année	909 742	655 217
- Frais	82 906	25 582
- Chèques retournés impayés	( 92 430 )	( 89 167 )
<u>Total des impayés</u>	<u>4 005 733</u>	<u>4 653 778</u>

**9.2 Clients en contentieux**

Les risques encourus sur les clients en contentieux se détaillent ainsi :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Impayés	3 846 567	2 836 906
- Encours financiers	1 706 565	2 253 821
- Avances et acomptes reçus	(6770)	-
<u>Total brut</u>	<u>5 546 362</u>	<u>5 090 727</u>
A déduire :		
- Provisions	(3 226 219 )	(2 443 997 )
- Produits réservés	( 706 618 )	( 587 971 )
<u>Total net</u>	<u>1 613 525</u>	<u>2 058 759</u>
A déduire :		
- Leasing Immobilier ( décote 50 % )	( 122 224 )	( 136 940 )
<u>Risques encourus</u>	<u>1 491 301</u>	<u>1 921 819</u>

**9.3 Provisions pour dépréciation**

La provision constituée pour la couverture des risques de non recouvrement des créances a été déterminée en conformité avec les normes prudentielles définies par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Solde en début de période	2 955 254	1 933 847
- Reprises de la période	( 468 531 )	( 220 182 )
- Dotations de la période	1 212 740	1 969 618
<u>Solde en fin de période</u>	<u>3 699 463</u>	<u>3 683 283</u>
Reclassement des provisions en couverture de l'encours financier	-	( 728 029 )
<u>Solde en fin de période retraité</u>	<u>3 699 463</u>	<u>2 955 254</u>

**9.4 Produits réservés**

Les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés à la clôture de l'exercice, sont déduits des comptes de produits et classés sous la rubrique « Produits réservés ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :

AIL - (Suite) -

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Solde en début de période	1 253 029	859 458
- Transferts en Produits de la période	( 271 241 )	( 160 657 )
- Produits réputés réservés en fin de période	163 562	554 228
<u>Solde en fin de période</u>	<u>1 145 350</u>	<u>1 253 029</u>

**NOTE 10 : AUTRES ACTIFS COURANTS**

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Fournisseurs, avances et acomptes	11 078	10 816
- Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	13 968	11 019
- Etat, report de TVA	35 560	333 135
- Etat, TVA gelée	(A) 547 284	666 725
- Etat, retenue à la source (Voir note 28)	25 025	17 381
- Etat, acomptes provisionnels	-	143 646
- Etat, excédent d'impôt sur les sociétés ( Voir note 28)	109 876	-
- Charges constatées d'avance	52 638	113 454
- Produits à recevoir des tiers	37 987	134
- Compte d'attente	1 127	-
<u>Total brut</u>	<u>834 543</u>	<u>1 296 310</u>

(A) : Le crédit de TVA s'élevant à D: 656.740 est régi par les dispositions des articles 53 et suivants de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour la gestion 1999.

En application des dispositions précitées, ce crédit est gelé.

La société a bénéficié des dispositions de l'article 55 prévoyant la restitution du crédit sur trois ans à raison d'un sixième par semestre. Le montant encaissé au 31 décembre 2003 est de D: 109.456

**NOTE 11 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS**

Le solde des placements et autres actifs financiers s'élevant à D : 9.228, représente la valeur de 88 actions Univers obligatoire SICAV

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Univers obligatoire SICAV	9 228	-
<u>Total</u>	<u>9 228</u>	<u>0 000</u>

**NOTE 12 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Banques	1 834 369	1 748 772
- Caisses	4 242	5 433
<u>Total</u>	<u>1 838 611</u>	<u>1 754 205</u>

**NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Capital social	(A)	10 000 000	10 000 000
- Réserve légale	(B)	101 477	101 477
- Réserve extraordinaire		650 000	650 000
- Réserves pour fonds social	(C)	209 909	205 781
- Résultats reportés		( 893 727 )	178 067
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>10 067 659</u>	<u>11 135 325</u>

AIL - (Suite)-

Résultat de l'exercice (1)		101 859	(1 071 794 )
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>10 169 518</u>	<u>10 063 531</u>
Nombre d'actions (2)		1 000 000	1 000 000
Résultat par action (1) / (2)		0.102	

(A) Au 31 Décembre 2003, le capital social est de D : 10.000.000 composé de 1000.000 actions d'une valeur nominale de DT : 10 libérée en totalité.

La structure du capital est présentée ci-dessous :

Actionnaire	Capital souscrit	
	et libéré	Pourcentage
B T K D	4 999 900	50.00%
U I B	1 999 900	20.00%
THE Arab Investment Company	2 000 000	20.00%
S T B	500 000	5.00%
Arab Fisheries Company	500 000	5.00%
M'hamed BENNOUR	100	0.001%
M. Taha LOUED	100	0.001%
<u>Total</u>	<u>10 000 000</u>	<u>100.00%</u>

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2003**

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2001	10 000 000	74 198	650 000	151 965	9 761	545 585	11 431 509
Affectations approuvées par l'AGO du 24 juin 2002		27 279			168 306	(195 585)	0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2001						(300 000)	(300 000)
Dotation au fonds social				50 000		(50 000)	0
Intérêts des prêts sur le fonds social				3 816			3 816
Résultat de l'exercice 2002						(1 071 794)	(1 071 794)
Solde au 31 Décembre 2002	10 000 000	101 477	650 000	205 781	178 067	(1 071 794)	10 063 531
Affectations approuvées par l'AGO du 10 juin 2003					(1 071 794)	1 071 794	0
Intérêts des prêts sur le fonds social				4 128			4 128
Résultat de l'exercice 2003						101 859	101 859
Solde au 31 Décembre 2003	10 000 000	101 477	650 000	209 909	(893 727)	101 859	10 169 518

**NOTE 14 : EMPRUNT****TABLEAU DES EMPRUNTS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2003 (Exprimés en Dinars)**

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Solde en début de période	UTILISATIONS	Remboursements de la période	Fin de période		
							SOLDE	Echéance à plus d'un an	Echéance à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES									
B T K D	5 000 000	TMM+1.5%	Trimes. (2000-2004)	2 000 000	0	1 250 000	750 000	0	750 000
B T K O (crédit relais)	3 000 000	TMM* 1.75%		0	2 500 000	1 500 000	1 000 000	0	1 000 000

## AIL - (Suite) -

U I B (crédit relais)	1 000 000	7.65%	14 mai 2003	1 000 000	0	1 000 000	0	0	0
BEI (*)	5 727 600	8.25%	en bloc le 20 février 2013	0	5 727 000	0	5 727 600	5 727 000	0
Total des crédits bancaires				3 000 000	8 227 600	3 750 000	7 477 600	5 727 000	1 750 000
EMPRUNTS OBLIGATAIRES									
EMPRUNTS OBLIGATAIRES									
AIL 99	10 000 000	7%	Annuel. (2002-2006)	8 000 000	0	2 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
AIL 2000	10 000 000	7%	Annuel. (2002-2006)	8 000 000	0	2 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
AIL 2002	10 000 000	7.4%	Annuel. (2003-2007)	10 000 000	0	2 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
Total des emprunts obligataires				26 000 000	0	6 000 000	20 000 000	14 000 000	6 000 000
TOTAL GENERAL				29 000 000	8 227 600	9 750 000	27 477 600	19 727 600	7 750 000

(\*) : Le crédit a été contacté auprès de la banque européenne d'investissement pour un montant en dinars équivalent à EUR :4.000.000 au taux de 8,25%.Le principal est remboursable en bloc le 20 février 2013 que les intérêts sont payables semestriellement.

**NOTE 15 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Dépôts et cautionnements reçus	109 340	112 500
<u>Total</u>	<u>109 340</u>	<u>112 500</u>

**NOTE 16 : PROVISIONS**

Les provisions se détaillent par nature comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Provisions pour risques et charges	-	39 892
<u>Total des provisions</u>	<u>-</u>	<u>39 892</u>

**NOTE 17 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Fournisseurs d'exploitation		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	2 032	2 202
<u>Sous total</u>	<u>2 032</u>	<u>2 202</u>
Fournisseurs d'immobilisations		
- Factures d'achats d'immobilisations	143 017	41 311
- Effets à payer	584 574	102 598
- Retenue de garantie	5 288	5 288
- Fournisseurs factures non parvenues	34 788	-
<u>Sous total</u>	<u>767 667</u>	<u>149 197</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>769 699</u>	<u>151 399</u>

**NOTE 18 : AUTRES PASSIFS COURANTS**

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	406 348	211 749
- Personnel, provisions pour congés payés	64 864	65 992
- Personnel, autres charges à payer	37 207	36 060
- Etat, retenues sur salaires	6 451	6 690
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	1 579	6 945
- Etat, impôts sur les sociétés	101 499	51 152
- Etat, autres impôts et taxes à payer	5 531	4 748
- Etat, TVA à payer	14 634	-
- C.N.S.S	16 053	17 298
- Assurance groupe	4 499	4 943
- Autres comptes créditeurs	38 857	26 873
- Diverses Charges à payer	89 091	32 474
- Produits constatés d'avance	1 308 738	1 253 584
<u>Total</u>	<u>2 095 351</u>	<u>1 718 508</u>

ALL - (Suite) -

**NOTE 19 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	6 000 000	6 000 000
- Echéances à moins d'un an sur crédits des banques locales	1 750 000	2 250 000
<u>Sous total (voir note 14)</u>	<u>7 750 000</u>	<u>8 250 000</u>
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	929 014	982 356
- Intérêts courus sur crédits des banques locales	7 313	-
- Effets à l'escompte	-	204 731
<u>Total</u>	<u>8 686 327</u>	<u>9 437 087</u>

**NOTE 20 : PRODUITS D'EXPLOITATION**

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Loyers de leasing	19 119 831	20 626 019
- Préloyers	24 324	13 449
<u>Revenus bruts de leasing</u>	<u>(A) 19 144 155</u>	<u>20 639 468</u>
- Intérêts de retard	94 353	8 975
- Intérêts intercalaires	63 555	34 455
- Indemnité de résiliation	12 403	18 913
<u>Total des autres produits</u>	<u>170 311</u>	<u>62 343</u>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	252 843	118 661
Intérêts de retard antérieurs	18 398	41 996
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	( 162 807 )	( 548 027 )
Intérêts de retard	(755)	( 6 201 )
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>107 679</u>	<u>( 393 571 )</u>
<b>A déduire :</b>		
- Dotations aux amortissements des Immobilisations en location	(B) (15 484 666 )	(16 559 989 )
<u>Total des produits d'exploitation</u>	<u>3 937 479</u>	<u>3 748 251</u>
- Encours financiers		
. Au début de l'exercice	33 989 674	35 812 268
. A la fin de l'exercice	34 180 253	33 989 674
. Moyenne	(D) 34 084 963	34 900 971
- Produits de l'exercice	(A) - (B) = (C) 3 659 489	4 079 479
- Taux moyen	(C) / (D) 10.74%	11.69%

**NOTE 21 : CHARGES FINANCIERES NETTES**

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	1 774 691	1 789 835
- Intérêts des crédits bancaires	511 713	461 346
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	60 794	58 351
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>(A) 2 347 198</u>	<u>2 309 532</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	( 87 266 )	( 42 454 )
- Autres produits financiers	( 4 447 )	( 3 488 )
- Intérêts sur placement en Billets de Trésorerie	( 49 954 )	( 20 772 )
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>( 141 667 )</u>	<u>( 66 714 )</u>
<u>Total général</u>	<u>2 205 531</u>	<u>2 242 818</u>

## ALL - (Suite) -

- Encours des emprunts		
. Au début de l'exercice	29 000 000	27 300 362
. A la fin de l'exercice	27 477 600	29 000 000
. Moyenne	(B) 28 238 800	28 150 181
- Taux moyen (A) / (B)	8.31%	8.20%

**NOTE 22 : PRODUITS DES PLACEMENTS**

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Plus values sur cession des placements	9 228	-
- Dividendes	39 000	-
<u>Total</u>	<u>48 228</u>	<u>-</u>

**NOTE 23 : CHARGES DE PERSONNEL**

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Salaires et complément de salaires	240 367	239 442
- Charges connexes aux salaires	90 183	81 519
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	63 041	57 243
- Autres charges sociales	79 157	46 707
<u>Total</u>	<u>472 748</u>	<u>424 911</u>

**NOTE 24 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Achat de matières et fournitures	15 488	17 803
<u>Total des achats</u>	<u>15 488</u>	<u>17 803</u>
- Locations	72 560	40 238
- Entretien et réparations	11 366	7 562
- Primes d'assurances	8 137	6 018
- Autres	10 923	7 393
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>102 986</u>	<u>61 211</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	31 367	21 993
- Publicités, publications, relations publiques	6 414	12 541
- Cotisations et dons	11 143	22 352
- Déplacements, missions et réceptions	32 576	47 175
- Frais postaux et de télécommunications	20 894	23 478
- Services bancaires et assimilés	31 274	20 593
- Frais sur actions	1 000	9 600
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>134 668</u>	<u>157 732</u>
- Jetons de présence	11 294	12 400
<u>Total des charges diverses</u>	<u>11 294</u>	<u>12 400</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	8 751	8 013
- T.C.L	43 585	48 008
- Droits d'enregistrement et de timbres	1 291	1 810
- Autres impôts et taxes	1 182	843
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>54 809</u>	<u>58 674</u>
<u>Total général</u>	<u>319 245</u>	<u>307 820</u>

**NOTE 25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS**

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	1 857	2 417
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	31 331	41 490
<u>Total</u>	<u>33 188</u>	<u>43 907</u>

ALL - (Suite) -

**NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES**

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	1 340 684	1 969 618
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	( 468 531 )	( 220 182 )
<u>Total</u>	<u>872 153</u>	<u>1 749 436</u>

**NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES**

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations en leasing	12 221	-
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	119 780	-
- Autres	1 666	-
<u>Total</u>	<u>133 667</u>	<u>-</u>

**NOTE 28 : IMPOTS SUR LES BENEFICES**

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
<b>Bénéfice comptable</b>	203 358	(1 020 642 )
<b>A réintégrer</b>		
- Amortissements financiers	28 849	160 124
- Dotations aux provisions	1 340 684	1 969 618
- Reprises sur provisions fiscales	82 608	91 000
- Provisions fiscales 2000 pour affaires en cours	653 354	-
- Provisions pour congés payés 2002/2001	-	11 997
- Diverses charges non déductibles	13 151	31 120
<b>A déduire</b>		
- Provisions fiscales 2000 pour affaires en cours	653 354	-
- Reprises sur provisions comptables	468 531	220 186
- Provisions pour congés payés 2003/2002	1 129	-
- Dividendes et tantièmes	39 000	-
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	<u>1 159 990</u>	<u>1 023 031</u>
- Provisions pour créances douteuses 75%	( 869 993 )	( 767 273 )
<u>Bénéfice fiscal</u>	<u>289 997</u>	<u>255 758</u>
A déduire le montant réinvesti au titre des souscriptions d'actions	-	( 225 000 )
<b>Impôt au taux de 35% (ou minimum d'impôt)</b>	<u>101 499</u>	<u>51 152</u>
<b>A imputer</b>		
- Excédent d'impôt dégagé sur 2002	( 109 876 )	-
- Acomptes provisionnels payés	-	( 143 646 )
- Retenues sur placements	( 25 025 )	( 17 381 )
<u>Impôt à payer (différé)</u>	<u>(33 402)</u>	<u>(109 876)</u>

**RAPPORT GENERAL DU COMIAISSAIRE SUR LES COMPTES**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2003**

**Messieurs les Actionnaires,**

1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 10 Juin 2003, nous avons examiné les états financiers de l'Arab International Lease « A.I.L » pour la période allant du premier janvier au 31 Décembre 2003.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

2- Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière, il a comporté les vérifications que nous avons jugées nécessaires en la circonstance, et notamment celles consignées dans la note n° 93-23 de la Banque Centrale de Tunisie et compte tenu des normes prudentielles définies par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991.

AIL- (Suite)

Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

3- Notre audit a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable é l'expression de notre opinion.

4- Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 Décembre 2003 font apparaître tin total du bilan d *D* : 41.557.835, et un bénéfice net de *D* : 101.859.

Ces états ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de de divulgation des opérations découlant des transactions de l'entreprise, à l'exception de la convention de prééminence du fond sur la forme.

**OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS**

5- Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers de l'Arab International Lease « A.I.L » arrêtés au 31 décembre 2003, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière ,de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie

**VERIFICATIONS & INFORMATIONS SPECIFIOIJES**

6- Conformément aux dispositions des articles 201 et 266 du code des sociétés commerciales, nous avons examiné les informations relatives à la situation financière et aux comptes données par votre conseil d'administration dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'assemblée générale.

Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

7- Par ailleurs, nous avons noté que les conditions d'inscription des titres émis par la société dans les comptes en valeurs mobilières aux noms des actionnaires sont conformes aux dispositions de la loi n°2000-35 du 21 mars 2000, des articles 314 et 315 du code des sociétés commerciales ainsi que celles prévues par le décret 2001-2728 du 20 novembre 2001.

**Tunis le 28 Mai 2004**

**Le Commissaire aux comptes**

**Fayçal DERBEL**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE**  
**CLOS LE 31 DECEMBRE 2003**

**Messieurs les Actionnaires,**

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Au courant de l'exercice 2003, votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune opération spéciale, régie par les dispositions des articles sus-indiqués.

Par ailleurs, nous n'avons relevé au cours de nos investigations aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

**Tunis le 28 Mai 2004**

**Le Commissaire aux comptes**

**Fayçal DERBEL**